

---

## Masculin, féminin dans le lai de *Guingamor*

Pierre-Yves Badel

### Abstract

Diverse though they are, narrative lays raise the issue of the relationship between man and woman. The anonymous lay of *Guingamor* just as much as any other. So as to base historically an actual understanding of the story, narrative motifs in this text and in closely related texts have been compared to show that the lay is structured by the oppositions between places, time-schemes, games and amusements, and moral values. These can be related to the opposition between the sexes. In that light, the terror caused by Guingamor's unquestionably uncanny adventure demonstrates the anxiety with woman's desire arouses in man.

### Résumé

Si divers soient-ils, les lais narratifs s'interrogent sur les relations de l'homme et de la femme. Le lai anonyme de *Guingamor* comme les autres. Afin de fonder historiquement une compréhension actuelle de ce récit, on s'appuie sur l'examen comparatif des motifs narratifs dans ce texte et dans des textes proches pour établir que des oppositions entre les espaces, les durées, les jeux et divertissements, les valeurs morales structurent le lai. Elles peuvent être corrélées à l'opposition entre les sexes. Ainsi l'épouvante inspirée par l'aventure incontestablement fantastique de Guingamor manifeste-t-elle l'inquiétude qu'éveille chez l'homme le désir de la femme.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Badel Pierre-Yves. Masculin, féminin dans le lai de *Guingamor*. In: Cahiers de civilisation médiévale, 38e année (n°150), Avril-juin 1995. pp. 103-114;

doi : <https://doi.org/10.3406/ccmed.1995.2608>

[https://www.persee.fr/doc/ccmed\\_0007-9731\\_1995\\_num\\_38\\_150\\_2608](https://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1995_num_38_150_2608)

---

Fichier pdf généré le 25/03/2019

Pierre-Yves BADEL

---

## Masculin, féminin dans le lai de *Guingamor*

*Quidquid Amor iussit non est contemnere tutum*  
(Phèdre à Hippolyte : *Héroïdes*, IV, 12)

### RÉSUMÉ

Si divers soient-ils, les lais narratifs s'interrogent sur les relations de l'homme et de la femme. Le lai anonyme de *Guingamor* comme les autres. Afin de fonder historiquement une compréhension actuelle de ce récit, on s'appuie sur l'examen comparatif des motifs narratifs dans ce texte et dans des textes proches pour établir que des oppositions entre les espaces, les durées, les jeux et divertissements, les valeurs morales structurent le lai. Elles peuvent être corrélées à l'opposition entre les sexes. Ainsi l'épouvante inspirée par l'aventure incontestablement fantastique de *Guingamor* manifeste-t-elle l'inquiétude qu'éveille chez l'homme le désir de la femme.

Diverse though they are, narrative lays raise the issue of the relationship between man and woman. The anonymous lay of *Guingamor* just as much as any other. So as to base historically an actual understanding of the story, narrative motifs in this text and in closely related texts have been compared to show that the lay is structured by the oppositions between places, time-schemes, games and amusements, and moral values. These can be related to the opposition between the sexes. In that light, the terror caused by *Guingamor's* unquestionably uncanny adventure demonstrates the anxiety which woman's desire arouses in man.

Il ne déplaît pas au médiéviste de débattre de l'existence des genres littéraires et de passer en revue les définitions proposées par ses prédécesseurs pour des mots comme *roman*, *fabliau*, *débat*, *dit* — qui semblent bien tout de même être des désignations génériques. Il ne lui déplaît pas de discuter ces définitions et de les rejeter pour en proposer une nouvelle, sauf à conclure qu'aucune définition ne rend compte de la diversité des textes désignés comme *roman*, *fabliau*, *débat*, *dit* — ce qui était à présumer avant tout examen. Quelque trente-cinq textes, écrits dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> s. ou la première moitié du XIII<sup>e</sup>, sont nommés *lais* par leurs auteurs ou leurs copistes<sup>1</sup>. Ces courts récits en vers sont peu nombreux, assez toutefois pour avoir plongé les historiens des genres dans une délectation morose qu'il n'est pas ici de notre propos de partager<sup>2</sup>.

Un lai anonyme, celui du *Lecheor*, qui en respectant les poncifs du genre raconte la genèse d'un lai, sa propre genèse, fait dire à une dame qui appartient à la fleur de la Bretagne que jamais les chevaliers n'ont rien entrepris, jamais aucun progrès dans l'ordre de la civilisation n'a été accompli, qui n'ait été inspiré « par l'entente [la pensée] du con » (v. 90)<sup>3</sup>. Ce lai est une parodie. À

1. Éditions citées : *Les Lais de Marie de France*, éd. J. RYCHNER, Paris, 1966 ; — *Les Lais anonymes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.*, éd. P. M. O'HARA TOBIN, Genève, 1976 (texte reproduit et traduit par A. MICHA dans *Lais féériques des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.*, Paris, 1992).

2. Voir, par ex., Ph. MÉNARD, *Les lais de Marie de France*, Paris, 1979, p. 51-99.

3. Cf. Ch. MÉLA, « Un paradoxe littéraire : Le Lai du *Lecheor* », *Colloquium Helveticum*, V, 1987, p. 59-71.

sa manière spirituelle, mais cynique et dégradante, il dit cependant qu'il n'est pas de lai breton qui ne soit pour le moins le récit d'une aventure qui est celle du désir : de l'homme pour la femme et, le plus souvent aussi, celui de la femme pour l'homme. D'un lai comme de l'ensemble des lais on aurait quelque peine à tirer un tableau de la société qui n'eût bien des lacunes ou une conception du pouvoir qui ne fût embryonnaire ; on aurait du mal à en extraire un point de vue sur la religion ou la morale sociale<sup>4</sup>. En revanche, il est possible d'explorer la représentation de ce qui hante ou peut hanter les relations entre un homme et une femme. Parce que le récit conduit son lecteur à se placer au point de vue d'un homme, un lai répond, fût-ce dans l'incertitude, à la question de savoir ce qu'est la femme pour un homme. On essaiera de le montrer en lisant le lai anonyme de *Guingamor*, lai écrit à la fin du XII<sup>e</sup> s., mais conservé dans un unique manuscrit dont le copiste a tendance à remanier, à rendre plus courtois et à motiver les textes copiés, comme on le vérifie quand on est en mesure de comparer sa copie des autres lais qu'il a transcrits à celles d'autres scribes.

Il était une fois le neveu d'un roi de Bretagne, il s'appelait Guingamor... Un jour, il se fait saigner, ce qui lui interdit de participer à la chasse royale. Resté au château il entame une partie d'échecs avec le sénéchal. La reine qui se rendait à la chapelle l'aperçoit. Éblouie, elle lui déclare sa passion et lui donne de force un baiser. Il fuit, lui laissant un manteau qu'elle lui fait restituer sans qu'il s'en rende compte ! Dans la soirée la reine trouble la conversation des chasseurs en les défiant de chasser le sanglier blanc de la forêt comme l'ont fait dix chevaliers, disparus depuis. Guingamor arrache par ruse à son oncle la permission de tenter l'aventure avec l'équipage royal (meutes, limier, cor, cheval de chasse et chien braque ou *brachel*). La poursuite du sanglier et du *brachel* le mène au-delà d'une rivière. Il y découvre un palais magnifique et vide, puis tombe sur une jeune femme qui se baigne nue dans l'eau d'une *fontaine*, d'une source. Bouleversé, il lui déroberait ses vêtements pour la tenir à sa merci si elle ne le rappelait à l'ordre. Elle l'invite à la suivre chez elle où elle lui donnera avant trois jours sanglier et *brachel*. Elle accueille favorablement sa déclaration d'amour. Dans le palais qui est maintenant plein d'une foule de jeunes gens, dont les dix chevaliers disparus naguère, Guingamor connaît le bonheur, trois jours durant. Comme il veut repartir, son amante lui apprend que trois siècles se sont écoulés : son oncle est mort, nul ne le connaîtra. Elle laisse pourtant partir Guingamor, qui ne la croit pas, avec la tête du sanglier et le *brachel*, non sans lui prescrire de ne rien manger au-delà de la rivière. Cette dernière franchie, le jeune homme s'enfonce dans une forêt qu'il ne reconnaît pas, tant elle est devenue sauvage, et rencontre un charbonnier qui lui confirme que le roi est mort, son château en ruine, que seuls des vieillards parlent encore de ce roi et de son neveu qui n'est jamais revenu d'une chasse dans la forêt. Guingamor lui raconte son aventure et lui remet la tête du sanglier. Puis le charbonnier le voit retourner vers la rivière, céder à la faim et manger trois pommes sauvages, vieillir subitement. Deux demoiselles font traverser la rivière au héros, à son cheval et à son *brachel*. Le charbonnier va raconter à son roi ce qui s'est passé et ce roi fait composer un lai pour perpétuer le souvenir de l'aventure de Guingamor.

L'histoire contée dans *Guingamor* est l'exemple le plus pur que les lais donnent de ce qu'on appellera après Laurence Harf-Lancner un « récit morganiens » : « Un être surnaturel s'éprend d'un être humain et l'entraîne dans l'autre monde. Le retour du mortel parmi les siens est lié au respect d'un interdit dont la transgression provoque la mort du héros ou sa disparition définitive dans l'autre monde. Cette union demeure stérile »<sup>5</sup>. Effectivement, le sanglier blanc que chasse Guinga-

4. Voir néanmoins les travaux de J. FLORI, dont « Mariage, amour et courtoisie dans les *Lais* de Marie de France », *Bien dire et bien apprendre*, VIII, 1990, p. 71-98 ; — « Amour et société aristocratique au XII<sup>e</sup> s. : l'exemple des *Lais* de Marie de France », *Le Moyen Âge*, XCVIII, 1992, p. 17-34.

5. L. HARF-LANCNER, *Les fées au moyen âge : Morgane et Mélusine. La naissance des fées*, Paris, 1984, p. 10. *Guingamor* est commenté p. 243-250.

mor est un leurre<sup>6</sup> ; à le poursuivre Guingamor s'enfonce dans une forêt où règne une *pucelle* qui, à l'évidence, l'attendait. Elle l'autorise à retourner dans son pays sous réserve qu'il respecte un interdit d'ordre alimentaire. Il le transgresse et disparaît pour toujours — mais dans quel état ? — dans l'autre monde.

Afin d'aller au-delà de cette identification de l'armature du récit, nous nous arrêterons pour les commenter sur des segments de texte que nous découperons en fonction des parallèles que nous leur trouvons dans la littérature et, d'abord, dans les autres lais. Ces segments sont de longueur très variable, ils ont parfois celle d'un mot, parfois celle de dizaines de vers. Il arrive que la tradition narrative orale et écrite ait donné à ce qu'ils racontent une armature assez solide pour qu'on y reconnaisse des *motifs* que folkloristes ou médiévistes savent nommer : par ex. ceux de la « femme de Putiphar », du « don contraignant », celui de « l'orgueilleuse d'amour »<sup>7</sup> ; il arrive que ce qu'ils racontent ou décrivent ne soit qu'un mince détail qu'une approche comparative permet de valoriser : par ex. « la saignée ». Car un conteur du moyen âge raconte en s'appropriant un ensemble de données narratives, bribes d'histoires, éléments de description des décors, de qualification des personnages, de motivation des conduites et en battant et redistribuant ces données pour une nouvelle partie — comme autant de cartes dont les contours ne seraient pas francs et qui n'auraient pas la rigidité du carton. De l'existence de ce savoir partagé entre les conteurs nous ne concluons pas que toute ressemblance entre deux textes implique que l'un a emprunté à l'autre, même s'il est des cas d'emprunts : ainsi l'auteur de *Guingamor* a connu probablement *Graelent*<sup>8</sup> ; mais ce savoir partagé nous impose de nous donner une mémoire et une sensibilité analogues à celles des premiers auditeurs d'un lai, mémoire des récits déjà entendus et de leurs données, sensibilité aux détails, à leur puissance d'appel. Un tel travail n'a pas pour fin de décrypter un texte qui serait chiffré — *Guingamor* ne l'est pas —, mais d'en fonder historiquement la compréhension actuelle.

L'histoire contée dans *Guingamor* est donc structurée par l'opposition entre ce monde et un autre monde, entre le *chastel* royal et le *palais*<sup>9</sup> dans la forêt, et cette opposition recouvre celle des sexes : le *chastel*, ce monde, est masculin, le *palais*, l'autre monde, est féminin.

L'histoire de Guingamor débute au *chastel*. Son monde est alors celui d'un antique royaume de Bretagne où l'on cultive, comment il se doit, les valeurs de sagesse, courtoisie, générosité, libéralité, celle surtout de gloire<sup>10</sup> — l'ancien français dit *pris* (v. 350) ou *los*, et il n'est pas indifférent que, d'abord, ce dernier mot sonne comme un défi de la reine :

En merveillex los se metroit (v. 161)  
Qui le senglier prendre porroit.

Ce qui anime le château, c'est d'abord le plaisir de parler de soi et de faire parler de soi. Ainsi, rentrés de chasse, les compagnons du roi passent-ils leur soirée à se raconter :

Après mengier joënt et rient, (v. 141)  
Lor aventures s'entredient,  
Chascuns parole de son fet,  
Qui ot failli, qui ot bien tret.

6. *Ibid.*, p. 221-235. Dans d'autres lais (*Graelent*, *Guigemar*) ou romans (*Parlonopeus de Blois*, *Deuxième Continuation de Perceval*) l'appât est, sinon un sanglier, un cerf ou une biche : la couleur blanche signifie l'appartenance à l'autre monde.

7. Sur le modèle du *Motif-Index of Folk-Literature* de Stith THOMPSON, 2<sup>e</sup> éd., Copenhague, 1955/58, on consultera l'ouvrage d'A. GUERREAU-JALABERT, *Index des motifs narratifs dans les romans arthuriens français en vers (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)*, Genève, 1992 : « la femme de Putiphar » y est codé K 2111, « le don contraignant ou rash boon » M. 223. Sur « l'orgueilleuse d'amour », voir Ph. MÉNARD, *Le rire et le sourire dans le roman courtois en France au moyen âge (1150-1250)*, Genève, 1969, p. 220-223.

8. Voir C. SEGRE, « Lanval, Graelent, Guingamor », dans *Studi in onore di A. MONTEVERDI*, Modène, 1959, t. 2, p. 756-770 ; cf. les justes réserves de Ph. MÉNARD, *Les Lais de Marie de France*, op. cit. n. 2, p. 41-45.

9. Le conteur paraît ne pas user des deux termes au hasard : *chastel* (v. 32, 594), *palais* (v. 363, 379, 386, 504, 619).

10. Sur la morale de la gloire, voir G. F. JONES, *The Ethos of the Song of Roland*, Baltimore, 1963, p. 9-95.

Ainsi, Guingamor est-il hanté pendant et après sa chasse par le souci de la raconter (v. 345-350, 394-396, 406-407, 535-537, 614 et 628-629). Le monde du château est masculin, aussi bien les premiers vers du lai ne mentionnent-ils que des hommes, chevaliers, serviteurs, écuyers, qui n'ont qu'à se louer de leur roi et de son neveu Guingamor. On le sait, les conteurs du moyen âge aiment à représenter la relation entre oncle et neveu ; elle a un avantage certain sur la filiation puisque celui qui est cru un neveu peut s'avérer un fils né de l'inceste, ce qui est le cas de Mordret né de son « oncle » Arthur et, dans certaines traditions, de Roland né de Charlemagne. Ici Guingamor est l'héritier présomptif (v. 15-16). Le couple royal, ou plutôt la reine, est stérile. Il n'est pas besoin d'insister sur le drame qu'est la stérilité, comme en font foi les lais anonymes de *Désiré* et de *Tydorel*, mais aussi *Saint Alexis* et *Robert le diable* : il faut que Dieu ou un saint, sinon le démon, s'en mêle, non sans que l'enfant du miracle s'en trouve marqué à jamais.

Au château, la féminité est nommément incarnée dans la reine et ses suivantes. Les femmes restent en marge. L'univers de la reine s'étend-il beaucoup au-delà des quelques pas qui la portent de sa chambre (v. 38) à la chapelle (v. 39)? Stérile et marginale, la reine ne compte pas : la manière curieusement compliquée dont le lai traite le motif de « la femme de Putiphar » le montre. En effet, le lai de *Lanval* (v. 259-328), le roman des *Sept Sages de Rome* (éd. M. B. Speer, v. 775-880), la *Chastelaine de Vergy* (éd. Raynaud-Foulet, v. 48-143) racontent tous comment une femme éconduite accuse auprès de son époux celui-là même qu'elle a échoué à séduire et comment elle lui prête le dessein qu'elle a eu. Dans *Guingamor* comme dans *Graelent* (v. 19-144), l'épouse, infidèle d'intention, cherche à perdre le héros sans toutefois le dénoncer. Or *Guingamor* est la seule œuvre à reprendre un détail du chapitre XXXIX de la Genèse : la dame reste seule, le manteau de sa victime à la main ; mais là où la femme de Putiphar feint d'avoir voulu retenir par son manteau Joseph effrayé, dit-elle, par ses appels au secours, la reine de Bretagne a hâte de faire restituer discrètement son manteau à son possesseur : qu'est-ce à dire sinon que la présence du manteau dans sa chambre et son absence sur les épaules de Guingamor feraient preuve contre elle ? Joseph l'esclave se tait devant l'accusation de l'épouse d'un dignitaire de Pharaon, la reine de Bretagne est dans la terreur que Guingamor la dénonce (v. 123-126, 135-137, 241-242), sa parole ne prévaut pas contre celle du neveu bien aimé de son mari.

Ainsi va donc le *chastel* dominé par les hommes, tenant à l'écart ses femmes, et Guingamor y trouve son bonheur. À deux reprises il dit clairement son indifférence à l'égard de l'amour, qu'il s'adresse à la reine : « Ne quier ouan d'amor ovrer » (v. 86) ou, bien plus tard, à la dame de la forêt :

Onques mes n'ot le cuer destroit (v. 494)  
 Por nule fame qu'il veïst,  
 Ne d'amor garde ne se prist.

On pourrait faire valoir que ces déclarations s'expliquent par la qualité des interlocutrices qu'il s'agit dans un cas d'écarter, dans l'autre de séduire ; mais d'autres débuts de lais mettent en place un héros dont l'excellence est entachée d'un seul vice : il n'aime pas. Il en va ainsi dans les lais anonymes de *Narcisse* (éd. Thiry-Stassin et Tyssens, v. 59-120), de *Mélion* (v. 19-22) et surtout dans le lai de *Guigemar* de Marie de France, où le seul défaut du héros est d'être un bel indifférent : tout le monde le tient « a peri » (v. 67), comprenons qu'il est soupçonné d'être sodomite, et il faudra qu'il chasse une biche blanche pour qu'il rencontre l'amour. Comme tous ces héros, Guingamor est donc l'équivalent masculin de l'« orgueilleuse d'amour » qu'un refus initial d'aimer voue à une passion douloureuse. Pour lui, la femme n'existe pas ; ses plaisirs, c'est avec ses compagnons qu'il les prend, c'est avec eux qu'il chasse, c'est eux qu'il se divertit à entendre et un lien d'amitié plus étroit paraît le lier au sénéchal.

Un incident toutefois, qui met en mouvement l'histoire, incite à nuancer cette image. Un jour où le roi est parti à la chasse, son neveu s'abstient de l'accompagner :

Ses niés estoit ce jor seingniez. (v. 25)  
 Si estoit auques deshetiez.  
 Ne pot le jor em bois aler.

Guingamor est-il mal en point parce qu'il s'est fait saigner ? Ou s'est-il fait saigner pour être mal en point ? Comment comprendre la saignée ? D'abord, à la lumière de la suite et des regrets qu'éprouve le jeune homme de ne pouvoir partager la joie des chasseurs de retour et leur plaisir de parler :

Guingamor n'i ot pas esté. (v. 145)  
 Molt l'en a durement pesé.  
 Em pais se tint, mot ne sonna.

L'absence à la chasse apparaît après coup comme une erreur. Comme une faute ? Dans le lai d'*Equilan* de Marie de France, chaque fois que le héros veut retrouver au lit la femme de son sénéchal, il se fait saigner et interdit l'entrée de ses appartements (v. 188-191, 245-247, 265), ruse qu'il paie de sa vie. Ce rapprochement autorise à soupçonner Guingamor d'avoir délibérément, et pour une fois, choisi de ne pas chasser : d'ailleurs, il n'est pas si malade que, le roi parti, il ne se précipite au château où il a pris soin de retenir des compagnons et où il s'adonne amicalement avec le sénéchal aux plaisirs de la conversation et d'une partie d'échecs. Tout se passe comme si, ce jour-là, Guingamor préférerait à la chasse des plaisirs moins rudes. Comme s'il n'adhérait pas entièrement à l'univers viril du château. Il y a une faiblesse chez Guingamor que trahit son absence à la chasse et dont les avances de la reine lui font prendre conscience. Le baiser qu'elle lui donne le remplit de honte parce qu'il n'a pas su l'éviter, mais aussi peut-être parce qu'il éveille en lui le soupçon que chez lui quelque chose attirait ce baiser féminin. Quoi qu'il en soit, loin de dénoncer la reine au roi, il garde pour lui un secret qu'il partage avec elle. La façon dont il relève plus tard son défi, le soin apporté à préparer la chasse au sanglier blanc, l'acharnement mis à la mener à son terme<sup>11</sup>, l'envie de viol qui effleure le jeune homme à la vue de la demoiselle nue, sont autant de marques de sa volonté de prouver sa virilité à soi-même et à tous ceux du *chastel* — dont la reine — à qui il compte bien raconter son aventure.

La faute ne sera pas réparée. Cette matinée où Guingamor a préféré les plaisirs du séjour<sup>12</sup> et refusé la brutalité de la chasse lui a été fatale. Elle a permis à une autre part de lui-même de se manifester. Il a exposé, montré et risqué, sa courtoisie, sa grâce et une beauté solaire qui frappe la reine au point qu'elle semble ce jour-là découvrir le neveu de son époux :

Contre une fenestre seoit. (v. 47)  
 Un rai de soleil li venoit  
 El vis, que tout l'enluminoit  
 Et bone color li donnoit

Il a une beauté et un charme qui, en le distinguant de ses compagnons, le rendent désirable. Et cela d'autant plus que son refus d'aimer défie le pouvoir de séduction des femmes.

L'autre monde, celui du *palais*, est un monde féminin, non seulement parce qu'une femme en est « sire » (v. 379), et une femme maîtresse d'elle-même, mais parce que ses plaisirs, plus variés que ceux du *chastel*, n'en ont pas la rudesse. Au premier rang d'entre eux il y a l'amour et, plus précisément — car le mot *amour* est polysémique<sup>13</sup> —, cette *druerie* que la reine offrait en vain

11. Le conteur raconte la chasse avec une étonnante précision (E. HOEFFNER, « Marie de France et les lais anonymes », *Studi medievali*, n.s., IV, 1931, p. 1-31 [voir p. 9-10]) : cette technicité n'est pas gratuite, mais montre quel excellent chasseur est Guingamor.

12. « A son ostel vet sejourner » (v. 28). Dans la littérature, le séjour est déprécié au profit de l'errance et de l'aventure : on se rappelle le proverbe « Lonc sejour honist giemble homme » cité dans *l'Histoire de Guillaume le Maréchal* (éd. P. MEYER, v. 2403).

13. Guingamor a joué de cette polysémie pour feindre de ne pas comprendre les avances de la reine (v. 95-108).

à Guingamor (v. 79 et 101) et qu'il propose à la dame de la fontaine (v. 491 et 538); trois cents chevaliers ou plus viennent au devant des nouveaux amants et « Chascuns de ceus menoit s'amie » (v. 513). Ensuite, il y a la chasse; non la vénerie, cette chasse « en bois » (v. 27) qui est course après le gros gibier et qui est pratiquement la seule mentionnée dans les lais<sup>14</sup>, mais qui se trouve proprement escamotée dans le domaine de la dame puisque ce n'est pas à sa valeur et à sa ténacité que Guingamor doit de rapporter la tête du sanglier, mais à la toute-puissance de sa nouvelle amie; en revanche, au *palais* :

Vallez i ot a espreviers, (v. 515)  
O biaux ostors, sors et muers.

La chasse pratiquée est la volerie dont les traités disent qu'elle est la seule chasse à laquelle il soit convenable pour les femmes de participer parce qu'elle n'est pas sanglante :

Car les roÿnes, les princesses,  
Les ducesses et les contesses  
Et aussi toutes autres femmes  
Qui sont damoiselles et damez  
Püent du gre de leur seigneur  
L'esprevier porter par honneur  
Et en avoir le bon plaisir<sup>15</sup>.

Les trois autres plaisirs mentionnés ne sont pas propres au *palais* : plaisir de la table dont toutefois l'abondance est soulignée (v. 527-528), plaisir d'entendre chanter ou jouer de la musique (v. 529-530) dont tel autre lai (*Espine*, v. 178-183) montre assez qu'il est largement partagé, plaisir des jeux de société, *tables* (trictrac) et échecs (v. 518), présents au *chastel*, mais dont nous avons vu qu'ils s'accordaient à la part « délicate, paresseuse et tendre »<sup>16</sup> de Guingamor. Dans le *palais* le jeune homme trouve un univers avec lequel une part de lui-même a des affinités; aussi comprend-on qu'il en ait « grant merveille » (v. 531). Il a rencontré un monde pour lequel il avait une attirance latente que la vue de la dame au bain a rendu manifeste :

Desque Guingamor l'ot veüe, (v. 434)  
Commeüz est de sa biauté.

Au cours d'une scène rapide où la fureur du chasseur tombe devant la faiblesse apparente de la femme, il découvre la beauté et le désir, les plaisirs de la *druerie*.

Le *palais* où règne une femme en a la séduction. Il a un autre aspect, qui est inquiétant. Il est à l'image de la première expérience qu'en a faite Guingamor. Splendide, il est tout de matériaux précieux, marbre, or, argent, ivoire, et de pierres qu'il n'est pas nécessaire de faire tenir avec un mortier (v. 364); largement ouvert, il engage à entrer. Mais il est vide d'objets et d'habitants (v. 363-393). À défaut d'être un paradis, ses chambres sont « a pierres de paradis » (v. 391); mais ces pierres recèlent une énigme. D'abord, il y a cette présence même, si proche du *chastel* et cependant ignorée, dans une forêt qui est un mystère :

14. Voir *Guigemar* v. 76-90; *Equitan* v. 242; *Yonec* v. 54; *Bisclavrel* v. 136-142; *Tyolet* v. 148-151; *Tydorel* v. 365; *Graelent* v. 199-204; *Mélion* v. 71-77; mais *Désiré* (v. 65 et v. 419-425), *Doon* (v. 194) et *Espine* (v. 172) font aussi place à la volerie parmi les plaisirs masculins. Pour Marie de France, voir la fine étude d'André Eskénazi, « Bois et forest dans les lais du manuscrit H », dans *Mélanges A. Planche*, Nice/Paris, 1984, t. 1, p. 199-211 (en particulier les remarques sur Guigemar fille manquée).

15. GACE DE LA BUIGNE, *Le Roman des deduis*, éd. A. BLOMQUIST, Karlshamm, 1951, v. 10407-10413; même idée chez HENRI DE FERRIÈRES, *les Livres du Roy Modus et de la Royne Ralio*, éd. G. TILANDER, Paris, 1932 (« En gibier [chasse aux oiseaux] meine l'en les femes » t. 1, § 118, v. 650) et ROBERT DU HERLIN, *Le Débat du Faucon et du Lévrier*, éd. G. HOLMÉR, Stockholm, 1978; le faucon y déclare : « Et est notre science tres couvenable aux dames » (§ 8), à quoi le lévrier réplique avec ironie : « Tu dis bien : et aussi est il bien [couvenable] aux jeunes escuiers, car ton art est seulement bon si non a ceulx qui sont delicas et paresceulx et tendres, qui craignent les labeurs et dangers » (§ 24).

16. Voir la citation de Robert du Herlin dans la note précédente.

La lande i est aventureuse  
Et la riviere perilleuse ;

(v. 177)

dix chevaliers du roi y ont disparu pour avoir osé la chasse toute particulière du sanglier blanc (v. 180) ; mais nul ne sait que ce mystère et ce péril recèlent le joyau qu'est le *palais*. Ensuite, il y a ce vide et il y a cette foule qui lui succède : plus de trois cents chevaliers avec leurs amies, sans compter les jeunes gens et les jeunes filles. Avons-nous là la cellule d'un rythme vital et mortel qui verrait le *palais* ne se vider que pour se remplir, ne se remplir que pour se vider<sup>17</sup>, aspirant les humains comme ces dix chevaliers qui fêtent l'arrivée de Guingamor (v. 520-525) ? Quoi qu'il en soit, s'il est vrai que le motif du « château désert » trouve place en général dans des récits qui s'achèvent avec la levée de l'enchantement qui pesait sur lui et ses habitants, par le retour de cet autre monde dans le monde ordinaire et la libération de ceux qui y étaient détenus<sup>18</sup>, alors le *palais* dans *Guingamor* est un « château désert » qui ne rend pas ses proies ; car c'est enfin un pays où le temps passe si lentement qu'il est comme immobile et où trois siècles semblent n'être que trois jours, d'où l'impossibilité, tout au moins l'inutilité, du retour.

Le motif du « temps mythique »<sup>19</sup> peut être l'objet d'un traitement féerique : songeons à la *Belle au bois dormant*, dont l'héroïne, à en croire Perrault, ne garda comme trace de son sommeil d'un siècle qu'une « peau un peu dure, quoique belle et blanche » ! Dans notre lai le sort fait au motif relève du fantastique comme l'a justement montré André Maraud : « Alors que le merveilleux se rattache à des croyances collectives, le fantastique naît d'une expérience individuelle : il inquiète, quand le merveilleux, d'une certaine façon, rassure [...] Le lai de *Guingamor* suggère la proximité inquiétante, au cœur même du monde rassurant où croient vivre les hommes ordinaires, d'un autre espace et d'un autre temps soumis à d'autres lois qui dépassent la compréhension. Il fait remonter à la surface des croyances archaïques condamnées et dont le pouvoir de séduction ne s'est pas affaibli. Il témoigne ainsi de l'opposition de deux ordres, de deux vérités incompatibles entre lesquelles le jeune héros refuse de choisir »<sup>20</sup>. Mais quel est ce monde si séduisant du *palais* ? Un « pays où l'on ne meurt pas » ou le « pays des morts » ? Est-il si souhaitable d'être privé de mourir à son heure d'une mort humaine ? Est-ce une vie que celle qui ignore la mort ? N'est-ce pas plutôt une mort qui vaut bien la mort ordinaire que cette vie qui ne vous fait échapper à la mort ordinaire que pour, au mieux, vous transformer en revenant<sup>21</sup> et vous exclure à jamais du monde des hommes ? Que penser de ce temps qui vous fait douter de votre identité, vous scindant en ce que vous avez conscience d'être et en ce que les humains vous croient devenu ? Est-ce un choix que celui qui vous condamne à mourir définitivement ou à disparaître non moins définitive-

17. Sur les châteaux vides qui se remplissent, voir la note suivante ; comme exemple de château plein qui se vide, il suffit de rappeler celui du Roi Pêcheur (CHRÉTIEN DE TROYES, *Conte du Graal*, éd. W. ROACH, v. 3356-3391).

18. Voir Edina BOZÓKY, « Roman médiéval et conte populaire : le château désert », *Ethnologie française*, IV, 1974, p. 349-356.

19. Voir les contes types 470 « Amis dans la vie et dans la mort », 470 B « Le pays où l'on ne meurt pas », 471 A « Le moine et l'oiseau », dans A. AARNE et St. THOMPSON, *The Types of the Folktale*<sup>2</sup>, Helsinki, 1964 ; — Fr. C. TUBACH, *Index exemplorum*, Helsinki, 1969, n° 3378 ; — A. GUERREAU-JALABERT, *op. cit.* n. 7, motifs F 172, F 377 ; — M. LÜTHI, *Die Gabe im Märchen und in der Sage*, Berne, 1943, p. 129-132 ; — G. GATTO, « Le Voyage au paradis : la christianisation des traditions folkloriques au moyen âge », *Annales É.S.C.*, XXXIV, 1979, p. 929-942.

20. A. MARAUD, « La tradition fantastique ou le héros conteur : le lai de *Guingamor* », dans *Frontières du conte*, Paris, 1982, p. 25-31 (p. 27). L. C. BROOK a été très sensible au caractère ordinaire de *Guingamor*, mais on ne saurait partager sa conclusion optimiste qui voit dans l'aventure de ce chevalier une grâce imméritée et méconnaît l'horreur de sa situation (« The Notion of adventure in *Guingamor* », *Reading Medieval Studies*, XIV, 1988, p. 3-16). J'ai écrit autrefois : « Le merveilleux médiéval est toujours féerique, jamais fantastique » (*Introduction à la vie littéraire du moyen âge*, Paris, 1969, p. 128) ; j'ai eu tort : on devrait éviter les *jamais* et les *louis* ! Voir maintenant les travaux de Fr. DUBOST, dont son livre *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) : l'Autre, l'Ailleurs, l'Autrefois*, Paris, 1991.

21. Pour le charbonnier, le chevalier a les traits du revenant et la genèse du lai a ceux de celle de l'*exemplum* qui rapporte l'apparition d'un mort tels qu'ils sont décrits par J. Cl. SCHMITT, « Les revenants dans la société féodale », *Le temps de la réflexion*, III, 1982, p. 285-306 : *Guingamor* est le revenant, le charbonnier le « bénéficiaire » de l'apparition, le roi son destinataire réel, les Bretons les garants du récit écrit par l'auteur anonyme. Une différence toutefois qui ajoute au caractère épouvantable de la situation : *Guingamor* revient après trois siècles, les morts des *exempla* au plus tard au bout d'un an.

ment ? Questions que le lecteur d'aujourd'hui se pose, mais on ne saurait exclure que le lecteur d'autrefois ait éprouvé au moins l'angoisse qu'elles formulent. À partir du XI<sup>e</sup> s., les récits se multiplient, qui montrent que beaucoup croyaient que la mort ne retranche pas si franchement les morts des vivants que les seconds n'aient à redouter les premiers. Selon Gautier Map, le roi Herla s'imaginait n'avoir passé que trois jours à célébrer les noces du roi des nains, mais son absence a duré plus de deux siècles ; ainsi, pour avoir transgressé à son insu la frontière qui sépare le monde des hommes de celui du « temps mythique », il est condamné, s'il ne veut pas mourir « une bonne fois », à une chevauchée sans fin qui est perçue comme une malédiction<sup>22</sup>.

Revenons à *Guingamor*. À le lire on est frappé par la rapidité avec laquelle le récit glisse sur les plaisirs goûtés par son héros durant les jours passés au *palais*. Les plaisirs de l'amour ne retiennent pas le conteur, car Guingamor lui-même ne s'en satisfait pas<sup>23</sup>. Certes, il les apprécie et il se fait un scrupule de revenir auprès de son amie (v. 538 et 563) ; mais ils ne lui font pas oublier l'objet de son entrée dans la forêt. En cela homme du *chastel*, il est habité par le souci de sa gloire qui est d'abord plaisir de faire savoir (v. 536) son aventure et de se raconter :

Et a soi meïsmes disoit (v. 346)  
 Que s'il puet prandre le sengler  
 Et sainz ariere retourner.  
 Parlé en ert mes a toz dis.  
 Et molt en acuidra grant pris.

Sa déception à traverser un *palais* désert est atténuée :

Que tele aventure a trovee (v. 395)  
 Por raconter en sa contree.

Ce désir n'est pas compris de son amie qui tente de le dissuader de rentrer chez son oncle ; elle n'évoque alors que l'inutilité du retour — le roi est mort, elle le sait — ; plus fondamentalement, la gloire est une valeur ignorée dans le *palais*, si proche du *chastel* et pourtant si dissimulé, si discret, si peu enclin à faire parler de lui qu'il retient ses visiteurs. Guingamor réussit toutefois, en dépit de la mort de ceux pour les yeux et surtout pour les oreilles de qui il avait entrepris sa chasse, à satisfaire son désir de gloire, fût-ce de façon différée — grâce au charbonnier rencontré à qui il raconte son aventure et demande de la répéter —, grâce au roi « d'après trois siècles » qui fait composer un lai qui conserve le nom du héros —, grâce à la poésie<sup>24</sup>. Le charbonnier informé, le jeune homme commence à retourner chez son amie : il est clair qu'il n'entend pas mourir « une bonne fois », mais la faim qui le prend et qui signifie qu'il est un homme mortel est plus forte et le conduit aux portes de cette mort qu'il a cru éviter.

Il est temps de considérer le dénouement du lai. Au cours de son examen de récits morganiens dont l'armature est celle du lai, L. Harf-Lancner observe que les dénouements sont de deux

22. GAUTIER MAP, *Contes pour les gens de cour*, trad. A. K. BATE, Turnhout, 1993, p. 91-93 ; cf. sur ce récit et *Guingamor*, J.-Cl. SCHMITT, « Temps, folklore et politique au XI<sup>e</sup> s. À propos de deux récits de Walter Map », dans *Le Temps chrétien de la fin de l'Antiquité au moyen âge*, Paris, 1984, p. 489-515.

23. Cf. Fr. Suard, « Le projet narratif dans *Lanval*, *Graelent* et *Guingamor* », dans *Mélanges A. Lanly*, Nancy, 1980, p. 357-369 (« Ce domaine enchanté n'est pas, dans *Guingamor*, un symbole amoureux, car l'amour tient peu de place dans le lai », p. 367).

24. Sur cet aspect du lai, histoire d'un récit, on lira la belle analyse d'A. MABAUD, *art. cit.* n. 20, p. 30-31 ; elle montre bien comment, en définitive, le lai que nous lisons remonte aux paroles de Guingamor (comme le *Chèvrefeuille* à la mélodie créée par Tristan, le *Chailivel* à l'initiative de son héroïne), ce qui justifie que nous commentions son aventure de son point de vue. D'autre part, le lai rejoint à cet égard la nouvelle moderne qui se donne bien souvent comme le récit d'un témoin, voire du héros. Observons encore que Guingamor presse le charbonnier de prendre soin de sa gloire et qu'à l'époque même du lai, la prédication multipliait les récits où un mort « revient » implorer un vivant de prier pour lui : toute interrogation d'ordre religieux étant bannie du lai, on ne saurait conclure que le récit français oppose délibérément une solidarité mondaine à une solidarité spirituelle entre les vivants et les morts ; on constate néanmoins ce parallélisme de fait : d'un côté le souci de la gloire, de l'autre celui du salut.

sortes. Ou bien le mortel revenu chez les siens transgresse l'interdit qu'il lui était prescrit de respecter et alors les années s'abattent sur ses épaules, il meurt vieillard décrépît quand il ne tombe pas en cendres. Ou bien il respecte bon gré mal gré cet interdit et peut regagner l'autre monde<sup>25</sup>. *Guingamor* appartient à ces récits qui, raffinant sur cette alternative, en juxtaposent les termes ou hésitent à choisir. À peine *Guingamor* a-t-il goûté aux fruits de ce monde qu'il se défait, vieillit ; son corps est si affaibli qu'il ne peut éviter de tomber de son cheval et qu'il est incapable de bouger ; il a tout juste la force de gémir (v. 644-650). Le charbonnier qui l'a suivi n'imagine pas qu'il puisse vivre jusqu'au soir (v. 654). Mais ensuite deux demoiselles lui font avec des gestes délicats repasser la rivière : gestes suffisants pour que l'auditeur du lai ou son lecteur conclue que le héros est sauvé et que des deux dénouements possibles le conteur a préféré l'«optimiste», comme dit L. Harf-Lancner<sup>26</sup>. Soit ! Mais le même critique avait justement remarqué que «sous leur apparente antinomie, les deux dénouements du conte morganien ne sont que deux visages de la mort»<sup>27</sup>.

La mort est l'envers de la rencontre émerveillée du *palais*. À peine le récit en a-t-il décrit les délices qu'il ajoute :

Mors fu li rois et sa mesnie  
Et tous iceus de sa lingnie  
Et les citez qu'il ot veües  
Furent destruites et cheües. (v. 541)

Pour séduisant et magnifique qu'il soit, le monde, si féminin, de la dame de la forêt est aussi celui d'une mort d'autant plus angoissante qu'elle se pare des attraits de l'immortalité.

Que conclure, sinon que, tout en racontant l'affrontement de *Guingamor* et de la reine, puis sa découverte éblouie de la dame, le lai interroge les rapports entre les sexes. Tout se passe comme si le héros, en se dispensant d'une chasse, avait eu un moment de faiblesse qui lui a fait relâcher sa solidarité avec l'univers mâle du *chastel*. Du même coup, il a donné prise aux assauts d'un univers féminin qui le désire et le désire d'autant plus qu'en refusant d'aimer il provoque le pouvoir de séduction des femmes. La suite de son aventure montre assez combien sa bravoure compte peu devant les enchantements de l'univers qu'il croit découvrir et comment il en devient le captif. À un degré que le récit conduit son lecteur à peser avec angoisse (bien qu'il sache que cette pesée est parfaitement vaine), la rencontre du monde féminin est mortelle pour *Guingamor* ravi pour toujours à l'univers masculin de la gloire — n'était ce dialogue dans la forêt avec un charbonnier qui est pour lui ce qu'est au capitaine d'un navire qui sombre la bouteille lancée à la mer.

D'autres commentateurs ont pourtant insisté sur l'opposition entre les deux femmes du lai. Daniel Poirion oppose une «féminité agressive» à une «féminité protectrice», la «marâtre» à la «bonne fée», tout en notant chez cette dernière «l'ambiguïté d'une image maternelle, à la fois redoutable et protectrice»<sup>28</sup>. Danielle Régnier-Bohler parle d'une féminité mauvaise, incarnée par la reine séductrice et repoussée, et conjurée par une féminité plus puissante «séductrice et impérieuse par les conditions qu'elle impose, mais rassurante et confortante par les dons qu'elle apporte et les pardons qu'elle offre [...] Il se dessine dans le lai une femme double, à la fois dangereuse et marâtre, mais surtout bienfaisant giron qui offre des solutions apaisantes et l'utopie d'une harmo-

25. L. HARF-LANCNER, *op. cit.* n. 5, p. 211-213.

26. *Ibid.*, p. 249.

27. *Ibid.*, p. 212. P. Tobin choisit franchement, elle pour qui *Guingamor* «réussit à surmonter toutes les épreuves : malgré sa chute on lui pardonne, et il regagne à jamais le pays de l'immortalité» (éd., p. 137), opinion qu'A. Maraud discute à bon droit : «La conclusion du récit demeure pour le moins problématique» (*op. cit.* n. 20, p. 30).

28. D. POIRION, *Le merveilleux dans la littérature française du moyen âge*, Paris, 1982, p. 55.

nie»<sup>29</sup>. Le lai est «porteur d'une promesse et d'une assurance»<sup>30</sup> ; car, écrit-elle joliment, «l'Autre Monde des fées est toujours limpide et lisible [...] *Guingamor* [est] une belle histoire d'un Temps perdu et d'un Autre Temps, retrouvé»<sup>31</sup>. Quant au «dénouement entièrement voulu et dicté par la fée», ce serait un départ «pour un monde qu'on imagine heureux et meilleur»<sup>32</sup>. Même si D. Régnier-Bohler hésite — «Le monde que choisit *Guingamor* est-il celui de l'éternité ou celui de la mort ? [...] *Guingamor* repart pour une jeunesse nouvelle. Peut-être ...»<sup>33</sup> —, elle croit pouvoir dégager des lais comme une politique rêvée qui aurait l'attrait d'une «utopie matriarcale» toute positive.

Le lai oppose effectivement la reine et la dame de la forêt. La reine est repoussée, la dame est désirée. Le baiser de la première est subi avec dégoût (v. 106-110), *Guingamor* enlace et couvre de baisers la seconde (v. 502). La reine, dépitée et terrifiée, ne souhaite qu'une chose, se débarrasser à jamais de *Guingamor* et ne plus le revoir vivant (v. 241-242), espoir qui n'a rien de chimérique puisque, de fait, le cortège qui accompagne le chasseur jusqu'à l'orée de la forêt est le convoi de deuil d'un homme qu'on tient déjà pour mort (v. 262-268). Nul doute que le récit n'incite à juger avec sévérité ce regard de trop que la reine, en se rendant à la chapelle, a eu vers le neveu de son mari le roi. Il n'est pas jusqu'à la scène d'intérieur, où elle gâche une joyeuse veillée en parlant du sanglier blanc, qui ne livre un indice de sa perversité. Cette scène peut être lue à la lumière des premières pages d'*Erec et Enide*. Là, c'est le roi Arthur qui annonce à toute sa cour qu'il a l'intention du «blanc cerf chacier» et c'est son neveu Gauvain qui essaie de l'en dissuader — en vain, puisqu'Arthur ira chasser le cerf blanc :

An la forest aventureuse :  
Ceste chace iert molt merveilleuse<sup>34</sup>.

Les faits donnent raison à Arthur puisque la chasse se conclut heureusement sur la «capture» de la belle et sage *Enide*. Dans le lai de *Guingamor*, en défiant les chevaliers de chasser le sanglier blanc, la reine usurpe la place du roi contraint d'occuper celle d'un Gauvain impuissant, et la chasse tourne mal. Cette parole en trop de la reine, après son regard en trop, la condamne. Au contraire, la dame de la forêt est sage, elle connaît son monde (v. 497) ; elle avertit son amant, il est vrai dans des termes imprécis, qu'il court un risque inutile à vouloir retourner chez lui (v. 549-570).

Pourtant, l'opposition entre les deux femmes n'est pas celle du noir et du blanc, du mal et du bien ; car le texte dit non moins clairement leur affinité. Elles ont la même beauté physique : la reine «molt estoit longue et gente et bele» (v. 40) ; quant à la dame, *Guingamor* «molt la vit bele et longue et gente» (v. 489). Elles ont la même impudeur : ce sont elles qui choisissent l'homme, la reine en faisant des avances à *Guingamor*, la dame en exposant sa nudité au regard du chasseur. Dans une situation semblable, le héros du lai de *Graelent* avait cru violer une faible femme alors

29. D. RÉGNIER-BOHLER, «Figures féminines et imaginaire généalogique : étude comparée de quelques récits brefs», dans *Le récit bref au moyen âge*, éd. D. BUSCHINGER, Amiens/Paris, 1980, p. 73-95 (p. 82).

30. *Ibid.*, p. 83.

31. *Ibid.*, p. 77.

32. *Ibid.*, p. 77. Le commentaire porte autant sur *Graelent*, *Désiré*, voire *Lanval*, que sur *Guingamor* ; or chaque lai mérite une attention particulière. Pour moi, le dénouement de *Graelent* et *Lanval* est très ambigu ; certes, dans ces lais, les «fées» réparent à deux reprises le tort fait au héros réduit à la pauvreté, puis accusé injustement ; Arthur et le suzerain de *Graelent*, en jugeant *Lanval* et *Graelent*, se jugent ; mais par leurs gestes ultimes, les deux héros choisissent d'une certaine façon la mort. Dans le cas de *Guingamor*, il me paraît difficile d'hésiter. L'univers de la «fée» est loin d'être «limpide et lisible» ; elle ne dévoile au chasseur qu'après coup dans quel «temps» il est entré (v. 470-474 et 551-554) ; et si son univers incarne une «utopie», celle-ci est mortelle, dérobant ceux qu'elle séduit au réel. Je ne saurais non plus souscrire à ces lignes qui concluent un long et beau voyage dans les contes de la littérature universelle, lignes trop catégoriques malgré les correctifs que leur auteur leur apporte : «Avec les conteurs du monde entier, les poètes romanciers du XII<sup>e</sup> s. font de la fée à la fontaine (et à l'arbre et à l'oiseau/aux oiseaux) [...] un être totalement bon [...] Elle n'est ni mêlée ni double : elle est pure et simple» (Pierre GALLAIS, *La fée à la fontaine et à l'arbre*, Amsterdam, 1992, p. 331 [*Guingamor* est commenté p. 57-59]).

33. D. RÉGNIER-BOHLER, *op. cit.* n. 29, p. 91.

34. CHRÉTIEN DE TROYES, *Erec et Enide*, éd. M. ROQUES, v. 65-66.

qu'elle était venue pour lui se baigner à la fontaine où il s'était imaginé la surprendre (éd. P. Tobin, v. 315)<sup>35</sup>; Guingamor, lui, croit moins longtemps pouvoir contraindre la dame de la fontaine, il ne se fait guère prier pour obéir aux injonctions de celle qui l'interpelle par son nom et connaît ses vains efforts dans la forêt pour attraper le sanglier (v. 455-456). La reine et la dame collaborent de fait. L'une, en défiant le jeune homme, le lance vers la forêt et la mort. L'autre l'attire dans la même forêt, il croit y chasser en toute liberté d'homme un sanglier dont la dame a en réalité la maîtrise :

Amis, tuit cil qui sont el mont (v. 464)  
 Nu porroient hui mes trover,  
 Tant ne s'en savroient pener,  
 Se de moi n'avoient aïe.

Elle lui apportera à l'heure promise la tête du sanglier; mais la chasse lui aura permis de prendre Guingamor au leurre de son désir de gloire, de l'attirer dans le palais mort, puis à la fontaine vivante, au cœur de ce pays au temps immobile dont elle connaît les lois (v. 551-552 et 565-570). Loin de réparer le tort que la reine a fait au chevalier, la dame le rend irrémédiable si, du moins, on suit notre analyse de la situation finale du héros et de son dilemme. En somme, lorsque, dans la scène initiale, la reine disait à Guingamor : « Amie avez cortoise et bele » (v. 75), elle se trompait assurément puisqu'elle pensait à elle; elle disait vrai dans la mesure où elle évoquait la place d'amant et de victime où était attendu le jeune homme.

D'autres affinités entre les deux femmes apparaissent pour peu qu'on rapproche le lai de récits morganiens contemporains. Tout d'abord, dans ce type de récit, l'union du mortel et de la « fée » est stérile. On a donc tout lieu de présumer qu'il en va ainsi dans *Guingamor*<sup>36</sup>; quant à la reine, elle n'a pas donné d'enfant à son époux. Ensuite, le héros dispose pour sa chasse de deux auxiliaires qu'il juge précieux : le cheval de chasse du roi (son *chacëor*) et son chien braque (ou *brachel*). De récits de chasse analogues (lais de *Guigemar* et de *Tyolet*, épisode du château de l'échiquier dans la *Deuxième Continuation de Perceval*)<sup>37</sup> il ressort que le *brachel*, au moins, qui est souvent blanc, est indispensable au succès de la chasse et qu'il est la propriété de l'autre monde. Or, dans le lai, ce chien est déjà à la cour; le roi se fait beaucoup prier avant de confier à son neveu des auxiliaires précieux, sans pourtant qu'il sache les raisons de leur prix. Et c'est la reine qui le décide à céder (v. 237-244). Elle collabore encore une fois avec la dame.

Enfin, la topographie de l'histoire est complexe. On a de bonnes raisons, tirées tant du lai que de la comparaison avec d'autres récits, de penser que la rivière périlleuse (v. 178, 358, 565, 579 et

35. Les contradictions du lai de *Graelent* ont été attribuées à la maladresse d'un conteur incapable de fondre harmonieusement une histoire celtique de conception d'un héros par viol de sa mère dans une histoire imitée de *Lanval* (R. N. ILLINGWORTH, « The Composition of *Graelent* and *Guingamor* », *Medium Aevum*, XLIV, 1975, p. 31-50 [p. 38]). Peut-être. La maladresse n'avoue que mieux une crainte : l'homme ne serait-il pas pris au moment même où il croit prendre ?

36. Guingamor est mentionné dans deux textes antérieurs probablement au lai, *Erec et Enide* (éd. M. ROQUES, v. 1904-1908) et la *Première Continuation de Perceval* (éd. W. ROACH, ms. L, v. 9433-9462). Tous deux s'accordent pour en faire l'ami, en somme heureux, d'une fée (Morgane dans un cas, Brangepart dans l'autre) et le seigneur de l'île d'Avallon ou d'îles où n'habite aucun homme mortel. La *Première Continuation* ajoute une allusion à la chasse au sanglier — « Vous avez bien entendu conter comment il chassa le sanglier; vous avez bien entendu ce qu'il devint et que ma dame le retint » — et ce roman attribue un fils à Guingamor et Brangepart. Il est clair que l'histoire de Guingamor est plus ancienne que le lai conservé, mais il y a plusieurs façons de la raconter : l'une, fantastique, est celle du lai; l'autre, féerique, est à coup sûr celle de Chrétien de Troyes qui ne fait pas de Guingamor un captif de l'autre monde puisqu'il se rend aux noces d'Erec! Pour ce qui est de la *Continuation*, il est probable que la fécondité de Guingamor et de son épouse est un trait secondaire, une innovation liée aux nécessités du genre littéraire du roman. Il y a une affinité entre le roman médiéval et le conte merveilleux (le *Märchen*), comme il y a une affinité entre le lai et ce que les folkloristes de langue allemande (des frères Grimm à Max Lüthi et W.-E. Peuckert) appellent *Sage*, légende. Féerique, conte, roman d'une part, fantastique, légende, lai de l'autre, le partage serait à vérifier et à nuancer! Car si des lais comme *Tydorel*, *Guingamor*, *Deux Amants*, sont des légendes, il est indéniable que d'autres (*Tyolet*, *Doon*) sont des contes. Il s'agirait donc plutôt de deux horizons opposés pour l'art narratif.

37. L. HART-LANCNERR, *op. cit.* n. 5, p. 224-225 et 246-248.

665) est la frontière de l'autre monde. Il n'empêche que, pour le roi et les siens, le danger commence beaucoup plus tôt : à l'orée de la forêt où ils s'arrêtent (v. 303-307). Quant au sanglier blanc, il a son fort encore plus à l'intérieur des terres royales et plus près de la cité dans un bosquet ou *breuil* (v. 269). Ainsi le monde du *chastel* n'a qu'une conscience obscure du péril représenté par ce qu'il ne peut pas nommer, comme nous l'avons fait, le *palais* puisqu'il en ignore l'existence. En revanche, le *palais* a déjà investi des espaces du *chastel* et il y a délégué de ses créatures, le sanglier, le *brachel*, le cheval de chasse... la reine peut-être.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, à réexaminer les affinités qui apparentent les deux personnages féminins principaux, nous avons mieux mesuré combien l'histoire de Guingamor est celle d'un homme à qui la maîtrise de sa vie ne cesse d'échapper. Il est aux mains des femmes. Il est dépossédé de lui-même pour les avoir ignorées, ce qui rendait d'autant plus précieuse sa conquête. Une matinée de défaillance a suffi à l'entraîner vers la prison délicieuse qu'est, au mieux, le *palais* de la dame. Sa découverte de la femme et du désir est aussi celle de la mort. Il découvre, le lecteur avec lui, que si désirer la femme c'est vouloir être désiré par elle, ce désir de la femme est un désir qui tue. Peut-être eût-il mieux valu l'ignorer et, sourd aux provocations venues du *palais*, se satisfaire des plaisirs rudes et virils du *chastel*. Mais Guingamor le pouvait-il dès lors que, comme nous avons cru le montrer, les femmes avaient un autre et puissant allié, déjà en place dans le *chastel* : la part de féminin qui était en lui?

Pierre-Yves BADEL  
Université Paris VIII  
2, rue de la Liberté  
F-93526 SAINT-DENIS Cedex 02